

## Salles-la-Source

# Cascade : une situation pas si limpide...

Où en est-on du dossier sur la cascade de Salles-la-Source, ou plutôt sur le dossier de la poursuite ou non de l'usine hydroélectrique qui détourne l'eau du Créneau, le ruisseau qui alimente la grande cascade, pour faire de l'électricité ?

Après le rapport d'enquête ministérielle, le préfet de l'Aveyron a écrit au maire de Salles-la-Source et au président de la communauté de communes pour leur demander de prendre une décision entre la possibilité d'un arrêt complet de l'usine ou d'une poursuite de l'exploitation soit par une collectivité locale, soit par l'intermédiaire d'une entreprise privée.

Dans le même temps, le tribu-

nal administratif de Toulouse a rendu son jugement sur le paiement de la redevance due depuis 2005 et contestée par l'usiner qui a refusé de payer.

Le tribunal vient donc de donner raison au gérant de la société électrique au motif que le calcul de cette redevance est inadapté.

Cela complique l'argumentation de ceux qui seraient favorables à une poursuite d'exploitation au motif que cela pourrait rapporter de l'argent aux collectivités, puisque cela ne paraît pas si évident de se faire payer...

Pour avoir un ordre de grandeur, la redevance pourrait être de l'ordre de 10 000 € pour la

commune de Salles-la-Source et de même la taxe due à la communauté de communes de 10 000 €, ce qui représente un total de moins de 4 € pour 1 000 € des deux budgets confondus.

Déjà un parallèle est fait avec la question de l'installation des nombreuses éoliennes sur le causse de Salles-la-Source.

Le sujet est déjà largement connu en Aveyron pour être très polémique déjà entre les habitants eux-mêmes.

Là aussi, il y a des personnes favorables au motif que cela va rapporter des taxes, et dans de bien plus grandes proportions que pour l'eau de la cascade, et des opposants qui eux aussi ont

de multiples raisons.

Dans les deux cas les élus sont amenés à se prononcer, qu'ils habitent sur le site lui-même où à l'autre bout de la communauté de communes.

Si la voix de chacun a la même valeur, il est à souhaiter que les avis des élus les plus concernés soient tout particulièrement écoutés et pris en considération, que ce soit les élus de Salles-la-Source à la communauté de communes, les élus du causse lors des prises de positions sur la question des éoliennes et bien sûr les élus qui habitent le village de Salles-la-Source lui-même pour les décisions concernant la cascade.

Affaire à suivre donc.